

*Initiatives ministérielles*

[Traduction]

**M. le Président:** Je pense que nous en avons assez entendu, pour le moment du moins. Je vais étudier la question et ferai rapport de mes conclusions à la Chambre dès que possible dans l'espoir d'être utile à tous les députés.

[Français]

Je remercie l'honorable député de Parkdale—High Park pour son intervention ainsi que les interventions des autres députés. Encore une fois, je remercie tous les députés pour leur collaboration avec la Présidence.

---

**INITIATIVES MINISTÉRIELLES**

[Traduction]

**DÉCRETS DE NOMINATION****DÉPÔTS ET RENVOI**

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer dans les deux langues officielles le décret d'une nomination faite par le gouvernement.

Conformément au paragraphe 110(1) du Règlement, il est réputé déféré au comité permanent pertinent, dont les membres sont énumérés dans le document ci-joint.

• (1540)

Pendant que j'y suis, madame la Présidente, je propose:

Que la Chambre passe maintenant à l'ordre du jour.

**Mme le vice-président:** La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre de l'adopter?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Mme le vice-président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Mme le vice-président:** Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Mme le vice-président:** À mon avis, les oui l'emportent.

(La motion est adoptée.)

**M. Flis:** J'invoque le Règlement, madame la Présidente, au sujet de cette motion. Je me demande si le gouvernement se rend compte qu'il a oublié les déclarations ministérielles.

Comme nous le savons tous, c'est probablement aujourd'hui l'un des jours les plus importants de l'histoire du monde. Je veux évidemment parler de l'unification des deux Allemagnes.

C'est fête nationale aujourd'hui en Allemagne pour célébrer l'unification des deux Allemagnes. Je me serais attendu à ce que le premier ministre ou un représentant du gouvernement fassent une déclaration pour féliciter la nouvelle Allemagne avant que nous passions à l'ordre du jour.

**Mme le vice-président:** Je conviens avec le député que nous vivons un jour absolument historique, mais la Chambre a été saisie d'une motion proposant que nous passions maintenant à l'ordre du jour. Comme la motion a été adoptée, je passe donc maintenant à l'ordre du jour.

---

**INITIATIVES MINISTÉRIELLES**

[Français]

**LA LOI SUR L'EXPLOITATION DU CHAMP HIBERNIA****MESURE MODIFICATIVE**

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 26 septembre, du projet de loi C-44, Loi concernant l'exploitation du champ d'hydrocarbures Hibernia et apportant des modifications corrélatives à certaines lois, dont un comité législatif a fait rapport avec des propositions d'amendement, ainsi que des motions no 1 et n° 2 de M. MacDougall (p. 13462) et de l'amendement de M. Plamondon (p. 13468).

**M. Gabriel Fontaine (Lévis):** Madame la Présidente, le 14 septembre 1990, le gouvernement du Canada annonçait la conclusion d'une entente avec un consortium privé pour le développement du projet Hibernia.

Aujourd'hui, nous avons devant la Chambre un projet de loi qui va permettre aux prêteurs, aux financiers, de consentir des fonds au consortium privé pendant toute la durée de l'immobilisation du projet.